

Un signe des temps

Depuis la revanche des berceaux notre population n'a cessé de diminuer à cause de la prise en charge du filet social par les gouvernements. Les générations antérieures se regroupaient autour de la famille pour assurer sa survie. Les nombreux enfants constituaient une relève stable jusqu'au jour où la vie sur la ferme ne pouvait plus assurer la croissance économique de la famille. L'exode des enfants vers les grandes villes déclencha un vent de liberté qui balaya même la rigide église de son emprise sur le peuple. Le travail d'usine et la vie dans une société plus anonyme ouvrirent la voie à un libéralisme qui s'accommoda très bien de la pilule anticonceptionnelle. La femme reprit possession de son corps et modifia les règles austères de la cellule familiale.

Progressivement l'individualisme chassa le collectiviste et la société en fût transformé. Chômeurs chroniques, familles reconstitué favorisant les chiens, les motoneiges et le luxe au détriment de l'enfant notre taux de natalité ne cessa de décroître compromettant ainsi notre survie économique et bien sûre la suprématie de notre territoire. Avec l'arrivé d'immigrants aux valeurs familiales axées sur le travail et la cellule traditionnelle, ils se retrouveront bientôt en position de supériorité dans beaucoup de zones économiques. Notre dépendance aux soutiens gouvernementaux et la dénatalité nous obligent à abdiquer l'héritage que nos ancêtres ont protégé de toutes leurs forces par l'effort et le travail.

La tendance à la contestation de la loi 101 et l'empiètement répété sur nos traditions furent à l'origine des accommodements raisonnables c'est l'évidence d'une volonté d'importer leur mode vie tout en vérifiant notre solidarité. Comme la charte des droits et liberté fut rédigée à une époque où la pratique religieuse se déroulait sans grande vague, elle se retrouve aujourd'hui confronté avec l'obligation d'harmoniser les valeurs canadiennes avec celles des nouveaux arrivants.

Le Québec traverse une période de transition spirituel et social présentant un terreau fertile pour l'ensemencement de valeurs autres que celles issue de nos traditions Les accommodements raisonnables ont déclenché une vive réaction de l'opinion publique sur des privilèges qui nous agressent. On ne pourrait être contre des accommodements qui facilite la vie des handicapés par des traverses à niveaux ou des immeubles adaptés mais lorsqu'il est question d'affichage de symboles religieux comme le voile Islamique ou le kirpans, et que des pressions politiques s'exerces pour permettre aux tribunaux Islamiques d'appliquer La Charias dans les causes reliant des Islamiques il est permit de craindre un envahissement éventuel car le risque d'escalade est inévitable. Le port de signes ostentatoires et les revendications éventuelles exercent des pressions constantes sur nos tolérances. Permettre le port du voile pour voter, par exemple nous démontre une bivalence de nos gouvernements qui exigent des cartes d'identifications avec photos dans nos rapports avec ses institutions. LES accommodements dans un contexte religieux créent une ouverture à tous les abus car l'expansionniste exploitent les vecteurs nébuleux de notre charte.

Les religions apparurent à une époque où l'homme découvrit la peur de la mort. L'angoisse de la mort serait donc à l'origine de la croyance en une divinité.

Les croyances à l'origine des religions apparurent vers 300,000 ans avant Jésus-Christ suite à la découverte de rites mortuaires et de cimetières (500,000) A.J.

L'Indouisme (première religion) se manifeste vers les années 1800 A.J. suivi de Bouddha, de Confucius, de Bhagavad Gita, de Jésus-Christ, et de L'Islam avec le prophète Mahomet (570 à 632 après J, C.) C'est relativement récent si on réalise que Toumaï, premier humanoïde bipède récemment découvert au Tchad, apparut il y a 7 millions d'années.

Des milliers de religions différentes firent leurs apparitions avec autant de lois, de rituels, et de signes ostentatoires. Souverain, chaque religion possède SA VÉRITÉ, ses croyances en un ou plusieurs Dieux, les astres, les extra terrestres, sans jamais pouvoir adapter un dogme commun pour tous. Aucun code d'éthique ne les relie entre eux afin d'éviter les débordements et protéger les pratiquants des abus. Leur crédibilité découle du fait que presque tous font appel aux Saintes-Écritures et aux personnages bibliques qu'ils interprètent selon leurs idéologies. L'ensemble des croyants se retrouve bien sûr dans une de ces religions mais c'est la CROYANCE qui les relie entre eux et l'histoire nous apprend que de nombreuses guerres furent à l'origine de disputes de pouvoirs.

Avant de permettre les accommodements il est primordial de définir l'expression croyance car au Canada la pratique religieuse est une liberté et non un droit donc cette liberté lie uniquement les croyants. Ils se subdivisent par contre en autant de religions qu'il faudrait éventuellement accommoder.

Les religions demeurent un complément à l'homme et ne peuvent bénéficier d'agenda politique ni de privilèges spéciaux. La charte doit protéger ses droits au même titre que les minorités de couleurs, de sexe et handicaps.

Selon la charte des droits et liberté l'état doit protéger les droits de tous les individus et la laïcisation des institutions publiques éviterait d'éventuel abus et encouragerait ainsi la pratique religieuse dans les lieux de cultes comme l'ont déjà fait certains pays tel que la Turquie musulmane à 90 %. Les nouveaux arrivants jouiraient d'une meilleure intégration dans le respect des mœurs et cultures de chacun.

Le Québec traditionnel connu des luttes pour se détacher de l'emprise de l'église et redonner aux femmes l'égalité avec les hommes. Très peu de pays peuvent se vanter d'être aussi avant-gardisme que le Québec. Voir ces femmes esclaves d'un dogme religieux éveillé en nous des souvenirs malheureux d'un passé pas si lointain.

Dans la foulé des bouleversements nationalistes, les historiens ont occulté des évènements de l'histoire du Canada qui diffère d'une génération à une autre et cette lacune donne l'impression aux nouveaux arrivants que nous sommes sans racines. Il nous incombe donc aujourd'hui de reconstituer ce qui reste de ce patrimoine que fût notre passé et surtout préserver la mémoire de nos ancêtres qui l'ont écrit car notre prochaine photo de famille risque de comporter des visages aux traits multiethniques.

Lucien Blais

16 novembre 2007